



Retour sur le conseil municipal du 1er février 2021

Le premier conseil municipal de l'année s'est tenu le lundi 1er février. Compte-tenu du contexte sanitaire, il s'est tenu à huis-clos avec une retransmission en direct sur Internet. Un conseil succinct avec une dizaine de points inscrits à l'ordre du jour, qui a permis d'accueillir le docteur Monchi, chef du service réanimation de l'hôpital Melun-Sénart, Président de la Commission médicale de l'établissement pour un point sur la campagne de vaccination et la situation sanitaire.

Convention annuelle avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Essonne (CIDFF - 91), pour la mise à disposition gracieuse de locaux et fixer une participation aux frais.

Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État, avec pour objectifs la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences sexistes. Son équipe pluridisciplinaire travaille en partenariat avec les institutionnels du territoire et le secteur associatif. L'entité avait disparu de Seine-et-Marne il y a quelques années, ses missions étant depuis lors assurées par le CIDFF voisin de l'Essonne, qui exerce également sur Moissy des permanences au commissariat et à la Source. A la recherche de nouveaux bureaux, la ville a donc décidé d'accéder à leur requête en leur proposant la mise à disposition d'un local. En contrepartie, la ville demande au centre d'informations d'amplifier ses interventions sur la



commune notamment dans le cadre des actions portées par la ville. Ce nouveau bureau sera situé au 5-6 passage des Boutiquiers en lieu et place de l'ancien local du Secours catholique.

Dispositif adulte relais - Création d'un poste de médiateur insertion emploi, loisirs et accès aux droits pour les 18-25 ans

Les dispositifs d'adultes-relais sont proposés par la Préfecture dans le cadre de la politique de la ville. A ce titre, leur rémunération est financée en partie par l'Etat. La personne recrutée participera au développement du projet jeunesse en faveur des 18-25 ans. A ce titre, il aura pour mission d'intégrer les jeunes dans un processus participatif, de repérer et clarifier leurs demandes en matière d'emploi, de logement, de loisirs... en les orientant vers les services publics locaux. Le recrutement sera conclu pour une période de 3 ans, reconductible une fois.

Contact Presse

Mairie de Moissy-Cramayel - Service communication
Isabelle AUFFRET - Tél. 01 64 88 15 15